

CONSEILS D'UTILISATION ET SÉCURITÉ



1. Installation et Alimentation

Tension requise : Ce luminaire est conçu exclusivement pour une utilisation en intérieur sur un réseau électrique de 220–240V AC (50-60Hz).

Branchement : Pour débrancher le luminaire, saisissez fermement la fiche secteur. Ne tirez jamais sur le câble d'alimentation pour déconnecter l'appareil.

Manipulation des câbles : Veillez à ne pas pincer, plier ou endommager les câbles électriques lors de l'installation ou du déplacement de la lampe.

2. Remplacement de l'Ampoule

Pour remplacer l'ampoule en toute sécurité, veuillez suivre rigoureusement ces étapes :

Mise hors tension : Débranchez impérativement le luminaire de la prise murale et laissez refroidir l'ampoule si nécessaire.

Manipulation : Lors du dévissage de l'ancienne ampoule et du vissage de la nouvelle, maintenez fermement la douille d'une main afin d'éviter toute torsion ou tension sur les fixations internes.

Spécifications de l'ampoule : Utilisez exclusivement une ampoule de type LED, d'une puissance maximale consommée de 20W.

3. Entretien et Nettoyage

Mise hors tension : Il est impératif de débrancher le luminaire de la prise murale avant toute opération de nettoyage.

Limitation de l'entretien : L'entretien se limite exclusivement aux surfaces externes du luminaire. Ne tentez jamais d'accéder aux composants électriques internes.

Soin des matériaux : Nettoyez les surfaces en acier verni et en feuille de pierre à l'aide d'un chiffon doux, sec et propre. N'utilisez aucun produit chimique, abrasif ou solvant qui risquerait d'altérer les finitions brutes et les vernis de protection. Évitez tout contact avec l'eau.

4. Éco-conception et Protection de l'environnement

Produit réparable : Dans le cadre de notre engagement pour la durabilité et la valorisation des matières, ce luminaire a été conçu pour être durable et réparable. En cas de panne ou d'usure d'un composant, nous vous invitons à nous contacter pour envisager sa remise en état plutôt que son remplacement.

Gestion de fin de vie (DEEE) : Ce produit ne doit en aucun cas être jeté avec les ordures ménagères. À la fin de son cycle de vie, nous vous encourageons à nous le renvoyer afin que nous puissions procéder au recyclage et à la revalorisation optimale de ses matériaux (acier et pierre). Vous pouvez également le déposer dans un point de collecte local dédié aux équipements électriques et électroniques (DEEE).

5. Garantie, Réparations et Responsabilité

Garantie légale : Ce luminaire est couvert par une garantie de 2 ans contre tout défaut de fabrication, à compter de la date d'achat.

Intervention et réparations : Si le câble d'alimentation flexible externe ou d'autres composants sont endommagés, ils doivent être remplacés exclusivement par le fabricant afin d'éviter tout danger.

Exclusion de garantie : Tout démontage, modification ou tentative de réparation par le client (au-delà du simple remplacement de l'ampoule) entraîne l'annulation immédiate de la garantie et dégage entièrement notre responsabilité en cas de dommage matériel ou corporel.